



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 octobre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 octobre 2009

CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER A
L'AGENCE MUNICIPALE DE MEDIATION

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 14 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jacques TAPIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Elsie COLAS donne pouvoir à Guillaume JUIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2009

DELIBERATION D20090436

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER A L'AGENCE MUNICIPALE
DE MEDIATION**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Depuis plusieurs années, une équipe mobile a été mise en place à la ville de Niort dans le cadre du dispositif national « urgence sociale et insertion », afin d'apporter une aide aux publics très désocialisés en étroite coordination avec la Croix Rouge.

Pendant la période d'hiver, du 1^{er} novembre au 31 mars, cette équipe intervient de 18 h à 2 h 00 du matin à partir des signalements qui lui sont communiqués et de la maraude.

Afin de permettre à cette équipe d'assurer, à nouveau, sa mission dans les meilleures conditions, il est proposé de créer, sur la base de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, un emploi saisonnier du 1^{er} novembre 2009 au 31 mars 2010 rémunéré sur la base d'un indice de la grille indiciaire des Adjointes d'animation.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un emploi saisonnier d'intervenant à l'Agence municipale de médiation.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON